

LE FANTASQUE.
QUÉBEC, MERCREDI, 3 MAI, 1843.

Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

(Qui bien aime bien châtie).

PACT DE L'INDUSTRIE; PAS TROP EN FAUT.

L'acrobatie en tout est un défaut.

(Proverbe estropié pour faire à la jambe de certaines gens)

Les bons citoyens de Québec qui se payaient comme de véritables foudres de guerre, sous la gabelle des émissaires de l'impugnabile citadelle qui s'est imposé le fâche de veiller sur eux; pas plus que les bons compagnons qui dorment tout aussi tranquilles quoiqu'ils soient privés d'un semblable honneur, ne pourraient, avec toute la perspicacité qu'on ne leur prête pas, deviner ces singuliers tours d'adresse, (dans une contrée moins polie que la nôtre, on dirait de félicité), jouent de par les chantiers, quelques uns des constructeurs de navires dont notre ville a eu jusqu'ici l'incouvincable joberdier de s'honorer. Il n'est pas besoin de l'épave, tout le monde le sait et les journalistes en pourraient faire foi au besoin si on les croyait sur écriture, que l'hiver a été des plus rigoureux pour tous les industriels, (les rentiers, les prudens banquiers et les usuriers respectueusement exceptés), mais surtout pour cette classe laborieuse, qui avait jusqu'ici trouvé, dans son travail une source d'aïssance et de bonheur que ne troublent jamais les remords de la conscience les plus vémineuses, la moins officielle. Les ouvriers et matelots, les employés à la construction des bâtimens ne sont trouvez, vu la pénurie d'ouvrage, à la mer de entrepreneur, qui ont profité de la dureté des temps pour super-ressurer le pauvre, pour faire fructifier plus que jamais ses sœurs; pour récolter enfin d'autant plus qu'il auront moins semé, justement à l'inverse de l'honnête homme qui demande à la terre sa subsistance. Voici quelques faits qui sont venus à notre connaissance: Harpagon n'aurait jamais mieux trou-

Pour comprendre le jeu de l'industrie nouvelle et les nécessités de savoir que lors des beaux jours de la construction annuelle les maîtres des chantiers qui bordent surtout l'Anse des Médecins avaient fait construire une multitude de mauvaises petites maisons à moitié finies qu'ils louaient à ceux des travailleurs qui affluaient ici de la campagne et qui les repartaient; les acheteurs à temps perdu; et à la diminution des travaux ceux qui n'étaient pas de Québec retournaient pour la plupart dans leurs loyers et messieurs les matelots propriétaires se virent obligés de fermer leurs petites maisons, vu qu'ils n'étaient plus encore tout-à-fait assez fous pour les habiter eux-mêmes. Au commencement de l'hiver ils firent vider les chantiers et aux personnes qui allaient leur demander de l'ouvrage ils proposaient des prix exorbitants de modicité, et cela encore à la condition qu'elles loueraient une des maisons en question moyennant une rente de 10, 12 ou quinze chelines par mois. A cela les malheureux objectaient qu'ils avaient déjà des maisons louées à l'année ou dont ils étaient propriétaires; mais les supplications étaient aussi infatigables que les raisonnements: c'était à prendre ou à laisser et on aurait laissé là le marché si le froid et la faim n'avaient été là aussi pour le faire accepter.

On croit peut-être que la se borne la tyrannie avide? Oh! mais ce ne serait rien cela qu'une petite espérillerie de propriétaire, bien excusable dans un temps prospère. Il faut donc savoir, pour échapper de son monter-Pindigation que ces locataires de maisons inhabitées étaient astreints à louer le chemin, abriter les cahots, ouvrir les bancs de neige devant leur propriété comme s'ils y demeuraient. Sur ces entrefaites l'ouvrage reprend un peu, on a besoin de plus de bûches, mais on ne veut pas augmenter les prix; d'autres travailleurs arrivent du dehors et demandent de l'emploi. Les entrepreneurs leur en offrent à condition qu'ils prendront une maison; clause qui va fort bien aux nouveaux venus puisqu'ils n'ont pas de logement. Les entrepre-

nours s'en vont là-dessus trouver les premiers ouvriers; c'est-à-dire ceux qui paient déjà loyer, mais qui n'occupent pas et leur disent: Vous êtes obligés de m'accommoder les chemins; cela vous fait perdre du temps; si vous voulez nous allions vous exemplar de cette courte pénalité. Nous louerons vos maisons à d'autres et vous continuerez à payer le loyer jusqu'à la fin de votre année. On conçoit qu'à de semblables propositions il s'éleva un nouveau concert d'objections, de supplications, de récriminations; mais tout fut inutile parce que la grande raison du caissier: c'est à prendre ou à laisser, pressait encore. Là le malheureux qui n'a que son travail pour se nourrir, lui est sa famille. Les malheureux durent céder, comme toujours.

Voici le résultat de cette sublime quintessence de la spéculation.

Nous connaissons un manœuvre ou journalier qui recevait 30 sous par jour, ce qui pour 25 jours de travail par mois fait sept piastres et demi. Or, depuis il lui faut payer un loyer d'au moins deux sous trois piastres pour l'habitation pas. Résultat deux ou trois piastres pour nourrir sa famille. Voilà qui est malheureux, certes pas mais ce n'est rien à côté de l'Anomalie que nous le même fait. Dans les bonnes années, les propriétaires des maisons de l'Anse des Mères retiennent dix chelines de loyer par mois et dans les hivers de misère générale ils en reçoivent quatre ou cinq!!!

Tous ces faits généralement ignorés montrent l'urgence d'organiser une société populaire par actions pour la construction des navires. Quand une telle association n'aurait pas d'autre résultat que de faire disparaître les abus immoraux et de mettre une classe honorable et nombreuse à l'abri de la rapine et du pillage de ceux que la prospérité rend de plus en plus avariés à la curée, elle aurait fait assez, non bien, mais du pays. Qu'on se le redise. Profitez des rigueurs auxquelles l'hiver donne un puissant prétexte, une aide toujours victorieuse.

Autre petite espérillerie.

Lorsque les jours commencent à grandir, des maîtres constructeurs enjointrent à leurs ouvriers de travailler deux heures de plus, disant que, pour le prix, cela se régèrât au bout de la semaine. Le samedi soir, au lieu de l'augmentation qu'espéraient les travailleurs, on leur diminua quatre sous par jour, leur offrant de nouveau le choix de rester à ces conditions ou de s'en aller.

Quelle conduite ne demandent aucun commentaire, seulement elle donne un avant goût des horreurs du monopole, tel qu'il se pratique en Angleterre où l'on voit la population divisée en deux classes, dont l'une, la plus faible mais la plus riche, tient le pied sur la gorge de l'autre et la fait travailler nuit et jour, ne lui donnant que juste ce qu'il faut pour entretenir son existence; mais pas assez pour lui donner la force de secourir l'étréinte.

Nous voyons avec chagrin mais sans surprise les efforts que fait la Gazette anglaise de Québec pour jeter le blâme et le louché sur cette partie des procédés de l'Assemblée de St. Germain que nous admirons le plus, celle où l'on demande le rappel des exilés en expliquant ce que dans un temps de troubles le plus fort a pu regarder comme un crime, mais que tout le monde à tête froide et en repos ne peut considérer que comme un de ces excès de patriotisme auxquels les âmes nobles sont sujettes d'exposés. Contre sa coutume la Gazette de Québec est alarmistiquement outrancé. Encore une fois; on rendez-nous nos frères sans restriction ou retirez vos concessions; car si le gouvernement responsable est chose équilibrable condamnation des canadiens révoltés est un crime; leur détention plus prolongée est une atroce dérision du peuple auquel on rend justice. Sir Robert Peel a demandé qu'on pût donner en faveur des exilés tout en attendant leur fait. Or nous le demandons à tout anglais honnête, loyal et sincère, peut-on mieux altérer la faute des malheureux exilés qu'en expliquant leur conduite. Quant à

la rétribution due à ceux qui ont amené tous ces maux, l'histoire s'en charge.

Toute la ville a été attristée hier et aujourd'hui par le bruit qui a couru, l'on ne sait sur quelle autorité que l'ex-gouverneur général, Sir Chs. Bagot énié mort à Kingston. Ceux qui se jouent ainsi de la sensibilité publique sont de grands coupables. Aujourd'hui que Sir Chs. Bagot est rentré dans la vie privée ses ennemis doivent au moins se taire; et les clamours tardives de certaines gens n'empêcheront pas les admirateurs de son courage politique de conserver à jamais la reconnaissance qu'il leur a inspirée.

La saison depuis aujourd'hui commence à prendre un air de printemps. Le mois de Mai nous surprend au milieu des glaces et de la neige, en dépit de la loi de notre corporation qui veut que tout signe d'hiver disparaisse avec le mois d'Avril. Tout ce que nous regrettons, c'est que les saisons ne soient pas mises immédiatement sous le contrôle du conseil de ville; elles fileraient plus droites que par le passé, particulièrement lorsque ses membres auront réussi à obtenir une loi de restriction de l'abaissement, du zèle et rien de plus chez les officiers et pour eux-mêmes de la bonne volonté sans vanité personnelle. De nombreux mâts de navires commencent à donner à notre port un air de fête et l'activité qui contraste singulièrement avec l'aspect morne que lui donnaient les glaces il n'y a que quelques jours. A cette vue une seule pensée nous attriste, c'est de songer que ces lourds vaisseaux au ventre large, à la toilette soignée, aux oripeaux bigarrés, nous apportent des masses de marchandises qui dans un an n'existeront plus; ou ne seront que chiffons, cendres et poussières, tandis que nos piastres qu'ils emportent en échange subsisteront toujours mais jamais pour nous! Nous aimerions beaucoup à pouvoir fixer dans notre imagination l'époque où cessent de paraître folles. Cette époque arrivera le lendemain du jour où le peuple entier nous compris son véritable intérêt. Qui peut dire quand?

Les glaces venant d'en haut se sont accumulées à une grande hauteur sur celles qui barrant le fleuve vis-à-vis de la rivière de la chaudière; et comme les grandes marées sur lesquelles on comptait pour dériver la navigation de cet obstacle, se sont passées sans avoir eu l'effet attendu, il faut que l'on s'en retire uniquement sur le soleil pour nous débarrasser de ce génie. On dit ce matin que les officiers du camp militaire proposent de faire sauter ces incommodes montagnes de glace dont le commerce du pays n'a nullement besoin pour se refroidir.

INDUSTRIE CANADIENNE.

Dans notre dernier numéro nous avons fait mention d'un morceau d'étable montré à l'exposition de l'Institut et coupé par un procédé de l'invention d'un jennu canadien qui alors nous était inconnu. Aujourd'hui nous pouvons réparer notre omission et faire connaître l'auteur de cette découverte. C'est, Mr. O. St. Thomas, mécanicien. Jusqu'ici on tirait des Etats Unis les feuilles de bois pour le pliage; aujourd'hui l'industrie est affranchie de ce tribut étranger. L'ouvrier canadien peut fournir cet article parfaitement confectionné à raison de six sous le pied carré. Pour comprendre le modicité d'un tel prix il faut savoir que la machine inventée par ce jeune homme coupe une feuille de cent soixante pieds de longueur hors d'un morceau d'étable de huit pouces d'épaisseur. Comment il le fait, c'est là son secret pour lequel il attend un brevet de propriété. Les meublans canadiens doivent se faire un devoir d'encourager leur compatriote; c'est le meilleur moyen de faire surgir et fructifier le génie entreprenant et inventif.

Le parlement est prorogé au mois de juin sans qu'il soit fait mention de la dépêche des affaires.